

Contribution de la FSU au débat sur les rythmes scolaires

Notre intervention est à situer dans la continuité de la note de la FSU Nationale datée du 6 octobre. Nous reprenons à notre compte l'ensemble de l'analyse faite par notre fédération.

Cependant deux remarques préliminaires :

- 1. Nous nous étonnons de la composition de la commission nationale chargée de mener cette réflexion. Aucun enseignant, aucune organisation syndicale n'en fait partie.
- 2. Nous trouvons les délais beaucoup trop courts pour permettre une véritable réflexion, un véritable débat.

C'est pourquoi nous craignons que ce débat ne soit une nouvelle fois qu'un effet d'annonce, qu'une nouvelle opération de communication du gouvernement afin de mieux camoufler les véritables raisons.

- La RGPP et les suppressions dramatiques des postes dans la fonction publique.
- L'externalisation de certaines disciplines (EPS, Arts, etc....) vers l'extrascolaire
- Le transfert de compétence des missions de l'Etat vers les différentes collectivités territoriales.

Naturellement nous interviendrons de façon beaucoup plus précise lors des trois conférences qui se tiendront dans notre académie. Pour le moment nous nous étonnons :

- a) Les chrono-biologistes insistent sur le temps de sommeil pour les enfants et les adolescents. Or les politiques menées par les différents gouvernements vont à l'encontre du respect de ce temps de sommeil ; tout est fait pour augmenter les temps de transport :
 - a. Regroupement d'écoles
 - b. Non ouverture d'option dans certains lycées
 - c. Concentration de sections dans les lycées des métiers
- b) Les chrono-biologistes insistent sur l'importance de la diversité des approches pédagogiques pour éviter la baisse d'attention des élèves et non sur le découpage de la journée en matin favorable pour la concentration et l'après-midi propice aux disciplines moins exigeantes. Pourtant le ministère de l'éducation nationale met en place une expérimentation sur les

- rythmes scolaire en imposant les « disciplines demandant de la réflexion » le matin et laissant « les autres matières demandant moins de concentration » l'après midi.
- c) Les chrono-biologistes ont découpé la journée en période de plus ou moins grande vigilance. L'expérimentation sur les rythmes n'en tient aucunement compte et organise même la journée en contradiction avec les différents travaux qui nous sont fournis sur le site.
- d) L'expérimentation sur les rythmes scolaires, qui d'ailleurs ne sera jamais généralisée, ne sera évaluée que sous trois ans alors que le calendrier de la consultation est beaucoup plus court.
- e) La périodicité 7 semaines-2 semaines, considérée par tous les experts et depuis un certain nombre d'années n'a quasiment jamais été mise en place. Pourquoi ??
- f) Comment peut-on affirmer que la journée des jeunes est beaucoup trop lourde alors qu'aussi bien en France que dans les différents exemples d'organisations pédagogiques qui nous sont proposés, le temps scolaires et le temps extrascolaire s'ajoutent donnant globalement un temps quasi identique. La différence étant qu'en fonction des politiques territoriales ou des choix budgétaires locaux, un jeune n'aura pas la même offre de formation et d'aide.

Enfin, si une réflexion est nécessaire (la France étant le pays ayant le plus grand nombre d'heures de cours et le plus petit nombre de jours de classe), on peut s'interroger sur cette consultation alors que ce même gouvernement avait décidé autoritairement de la suppression du samedi matin, entraînant des effets désastreux sur l'organisation des écoles comme sur les élèves, que 16000 postes vont être supprimés, que les Rased sont menacés.

Pour conclure, la FSU milite pour repenser l'organisation du système éducatif, non pas dans le sens de « moins d'école » mais dans celui de « plus et mieux d'école » en donnant aux établissement les moyens en termes de structures pour revoir en profondeur les conditions d'études des élèves (effectifs allégés, classes dédoublées quand c'est nécessaire, locaux spacieux, de qualité et bien équipés, ateliers variés, allongement de la scolarité à 18 ans).

La question du rythme doit être débattue avec toute la communauté éducative : chercheurs, chrono biologistes, enseignants, parents... et l'intérêt de l'enfant doit passer avant l'aspect économique.